

# NEWSLETTER

FÉVRIER 2025



## NOS INFRASTRUCTURES MISES À RUDE ÉPREUVE

Chers amis louviérois, la mobilité est au cœur de mes préoccupations quotidiennes, c'est pourquoi je tiens à vous adresser quelques mots sur ce sujet important pour notre ville.

La Louvière, telle une dame d'un certain âge, montre des signes de fatigue qui ne peuvent être ignorés. Les récentes intempéries ont mis en évidence la fragilité de certaines de nos infrastructures.

En l'espace d'une semaine, des effondrements sont survenus rue Achille Chavée, rue du Tir et rue du Temple. Ces incidents, souvent dus à un égouttage vétuste, perturbent notre quotidien et soulignent l'urgence d'une action concertée et immédiate.



## • RÉNOVER POUR MIEUX AVANCER

Face à cette situation, nous avons pris la décision d'investir dans la rénovation en profondeur de nos voiries abîmées par le temps. Je suis conscient que ces travaux engendrent des désagréments temporaires pour la mobilité.

Cependant, il faut garder à l'esprit que ces chantiers, contrairement aux effondrements imprévus, peuvent être planifiés et communiqués à l'avance, permettant ainsi à chacun de s'organiser.

Je vous invite donc à faire preuve de patience et de compréhension face à ces chantiers. Ils sont le passage obligé vers des infrastructures plus sûres et durables. Comme le dit le proverbe, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

Soyez assurés de mon engagement total pour mener à bien ces chantiers avec le moins de perturbations possible. Notre ville mérite des infrastructures de qualité, et c'est ensemble que nous y parviendrons.

## RETOUR SUR LE DERNIER CONSEIL COMMUNAL

Lors du Conseil communal de La Louvière, ce mardi 18 février, un point important concernant la mobilité et l'aménagement du territoire a été abordé : le projet d'urbanisme pour la construction de 37 maisons rue de Bray, à Maurage, par la société de promotion immobilière Huyzentruyt Groep.

Lors du Conseil communal d'hier soir, nous avons abordé le projet de lotissement à la rue de Bray à Maurage. Il s'agit de la construction de 37 maisons, par un promoteur immobilier sur un site anciennement occupé par un charbonnage. Ce projet inclut aussi une nouvelle voirie, qui sera rétrocédée à la commune.

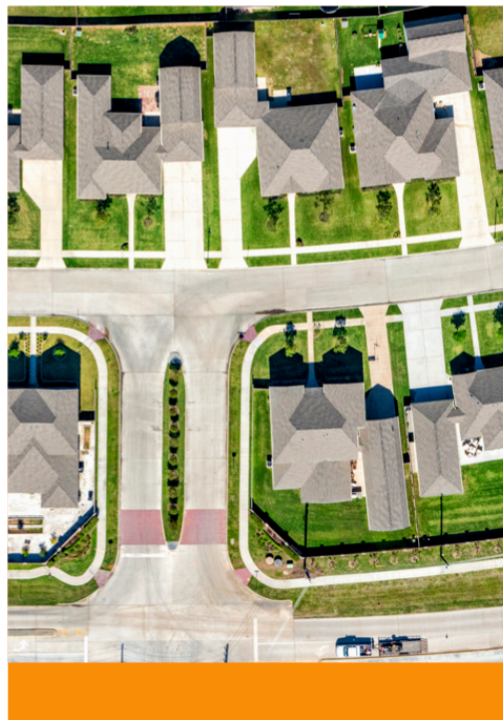
Ce type de projet a soulevé des questions par le Conseil sur les conséquences de ce projet sur la gestion des eaux, la mobilité et les transports en commun.

Pour répondre à ces préoccupations, voici les différents éléments de réponse que nous leur avons communiqués :

- **Zéro rejet d'eau** : Le projet impose une gestion stricte des eaux de ruissellement. Des citernes d'eau de pluie et des bassins d'orage, comme celui du site Marie José, permettront un écoulement retardé, évitant toute surcharge des égouts.
- **Qualité du cadre de vie** : Initialement prévu pour 25 logements à l'hectare, le projet a été revu à la baisse, avec 20 logements à l'hectare, pour privilégier des habitations de qualité et préserver le caractère du quartier.

- **Mobilité et transports** : L'ouverture de la nouvelle voirie s'accompagnera d'une réflexion sur la sécurité des usagers. Une réunion avec le TEC est déjà programmée pour améliorer la desserte en transports en commun et adapter l'offre en fonction de l'évolution du quartier.

Sachez que nous restons effectivement attentifs pour garantir un développement du bâti harmonieux et respectueux des riverains.



# RÉFORME DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE

## Réaction aux communications du PS

La récente **couverture médiatique** de la réforme du chômage issue de l'accord de gouvernement Arizona a suscité de vives réactions, notamment de la part de Pascal Leroy, Président du CPAS de La Louvière (PS). Je pense personnellement qu'il est nécessaire d'analyser cette réforme de manière **plus équilibrée**, en tenant compte de tous ses aspects et de son contexte global.

L'accord de gouvernement Arizona repose sur un constat clair : à politique inchangée, le **déficit budgétaire belge** risquait de devenir l'un des plus élevés d'Europe. Face à ces défis économiques majeurs, des ajustements sont nécessaires pour garantir la pérennité de notre modèle social (...)

Lire le texte dans son intégralité

### LA LOUVIERE

## Olivier Destrebecq réagit au « discours alarmiste » du président du CPAS

Ce lundi, le président PS du CPAS de La Louvière s'est exprimé sur l'impact de la mesure du gouvernement Arizona concernant la limitation du chômage à deux ans maximum. Pascal Leroy qualifie les conséquences de « catastrophiques » pour les CPAS. En tant que 1<sup>er</sup> Échevin avec les finances dans ses attributions, Olivier Destrebecq (MR) a voulu apporter un autre éclairage...



Olivier Destrebecq : « Il faut sortir de la politique de la peur ». © D. Claes

Olivier Destrebecq rappelle le contexte : « A politique inchangée, le déficit budgétaire belge risquait de devenir l'un des plus élevés d'Europe. Face à ces défis économiques, des ajustements sont nécessaires pour garantir la pérennité de notre modèle so-

cial. La réforme du chômage vise à moderniser notre système et à assurer un équilibre budgétaire durable. La limitation du chômage à deux ans n'a pas pour but de sanctionner les demandeurs d'emploi, mais plutôt de favoriser leur

réinsertion sur le marché du travail grâce à un accompagnement renforcé.

Le 1<sup>er</sup> échevin louviérois met en avant trois dispositifs de soutien prévus par cette réforme : « Une enveloppe de 400 millions € dédiée aux CPAS

pour absorber un éventuel afflux de bénéficiaires du RIS, une meilleure coopération entre CPAS et services régionaux de l'emploi et enfin, des incitants fiscaux sur les bas salaires pour favoriser le retour à l'emploi et pour rendre le travail plus attractif que l'inactivité prolongée. »

### « MÉCANISMES DE COMPENSATION PRÉVUS ! »

Alors que Pascal Leroy évoque un surcoût potentiel de 5,4 millions €, Olivier Destrebecq déplore que cette estimation « ne prenne pas en compte les compensations prévues, offrant une vision incomplète de la situation. De plus, les effets concrets de cette réforme ne se feront sentir qu'à partir de 2026-2027. Une transition qui nous donne le temps d'optimiser l'accompagnement des personnes concernées vers l'emploi. »

Et de citer plusieurs pays européens ayant déjà mis en place des limites temporelles aux allocations de chômage, « avec des résultats positifs en matière de réinsertion professionnelle. Par ailleurs, le CPAS ne doit pas être perçu comme une alternative durable aux allocations de chômage. Il est avant tout un filet de sécurité pour les personnes en grande difficulté, tout en favorisant leur retour à l'emploi. Loin de créer une catastrophe, cette réforme permet de redonner du sens au travail, d'assurer une protection sociale ciblée et durable et d'éviter une explosion de la dette publique. Elle s'accompagne de garanties et de mécanismes d'adaptation. Hors des discours alarmistes, il est temps de sortir de la politique de la peur et d'adopter une vision pragmatique et responsable de la gestion publique. » ■

Lire le texte dans son intégralité

## RÉFECTION DE LA RUE DE LA GRATTINE



Un chantier important a débuté le 17/02, se déroulant en quatre phases jusqu'à cet été. Des déviations sont mises en place, et les commerces restent accessibles durant toute la durée des travaux.

[En savoir + sur ce chantier](#)

## • DES NOUVELLES DU PONT CAPITTE

Plusieurs entreprises ont répondu au marché public pour les travaux de remplacement du pont Capitte. Leurs offres sont en cours d'analyse.



Les travaux devraient débuter durant l'été/automne 2025 pour une mise en service du nouveau pont effective en 2027.

[En savoir plus](#)

## • INSTALLATION D'UN SYSTÈME ANTI-NOYADE AU POINT D'EAU



Le 30 janvier, après plus de trois semaines de travaux d'entretien et de rafraîchissement, le complexe aquatique Point d'Eau a rouvert ses portes à La Louvière. Les nageurs ont pu découvrir quelques nouveautés, comme un nouveau système de sécurité capable de détecter une situation critique en moins de 10 secondes et d'avertir les maîtres-nageurs.

[Lire l'article](#)

## DOMAINE BOËL : LES PREMIERS AMÉNAGEMENTS PRENNENT FORME !

Hier, le Collège Communal a visité le chantier du Parc Boël. La première phase avance bien : sécurisation du site, réactivation des sources d'eau et création d'un chemin reliant l'ascenseur n°1 à la rue des Rivaux. Ces aménagements marquent le début d'un projet ambitieux qui offrira bientôt un espace de promenade, de détente et de culture au cœur de La Louvière.





## DES MESURES ANNONCÉES POUR LES INDÉPENDANTS

Le nouveau gouvernement a annoncé plusieurs mesures visant à soutenir les indépendants, notamment une réforme du statut des indépendants à titre complémentaire et des clarifications concernant le statut d'étudiant-entrepreneur. Plus d'informations vous seront communiquées prochainement à travers une campagne de communication.

En savoir +

- **BULLETIN COMMUNAL :  
AU CŒUR DE L'ACTU  
LOUVIÉROISE**

La ville publie régulièrement "La Louvière à la Une", disponible en téléchargement sur le site officiel. Si ce n'est déjà fait, découvrez sans plus tarder l'édition du mois de février !



La Louvière à la Une

## RENCONTRES &

## VISITES DE TERRAIN



Chaque semaine, je consacre une après-midi aux visites de terrain pour mieux comprendre les défis de mobilité dans nos quartiers. Rien ne remplace **l'échange direct avec les citoyens** et le constat sur place pour identifier les solutions les plus adaptées.

Ces derniers jours, j'ai eu l'occasion d'aller à la rencontre des habitants du quartier **Victor Boch**, de la rue **Tout-Y-Faut**, de la rue des **Rentiers** ou encore de la rue **Tombou**. Des voiries à améliorer, des soucis de stationnement, des aménagements à repenser... Des miracles ne sont pas toujours possibles, mais il n'en reste que ces sujets nécessitent une écoute attentive et des actions concrètes quand la situation le permet.

Vous avez une question ou une problématique à partager ? **N'hésitez pas à me contacter !**







# AGENDAS DES CARNAVALS



## HAINES-SAINTE-PIERRE

### DIMANCHE 9 MARS

07h10 : Remise des médailles

10h : Départ du Cortège

11h15 : Rondeau Place du Fond

### LUNDI 10 MARS

Sortie libre des sociétés

20h : Cortège de nuit avec feu d'artifice

### MARDI 11 MARS

22h : Brûlage des bosses

## STREPY-BRACQUEGNIES

### DIMANCHE 23 MARS

09h45 : Remise des médailles à l'école communale

11h : Rondeau - plateau de la gare

16h : Cortège - départ du pont-levis

22h : Feu d'artifice - plateau de la gare

### LUNDI 24 MARS

21h : Cortège de nuit - rue Saint-Joseph

22h : Feu d'artifice - place de Bracquegnies

### MARDI 25 MARS

21h30 : Brûlage des bosses

## LA LOUVIÈRE

### VENDREDI 29 MARS

Carnaval des enfants

### DIMANCHE 30 MARS

Formation des sociétés dès l'aube

7h : Remise des médailles - Palace

12h30 : Rondeau - Place Communale

**21h** : Feu d'artifice - Place Communale

### **LUNDI 31 MARS**

Sortie des sociétés en matinée dans le centre-ville

**17h** : Cortège. Départ : Place Maugrétout  
Rondeau final : Place Mansart

### **MARDI 1 AVRIL**

**21h30** : Rondeau des Amis Réunis avec feu d'artifice - Drapeau blanc

**22h15** : Rondeau des Indépendants avec feu d'artifice - Drapeau blanc

**21h** : Rondeau des Commerçants - Rue S. Guyaux

## **HOUDENG**

### **DIMANCHE 6 AVRIL**

**10h30** : Remise des médailles - Cercle Horticole - Chaussée P. Houtart

**11h30** : Rondeau - carrefour Chaussée P. Houtart/Trieux

**16h30** : Cortège - Chaussée P. Houtart

### **LUNDI 7 AVRIL**

**20h30** : Houdeng danse avec ses Gillès

**20h** : Cortège de nuit avec feu d'artifice

### **MARDI 8 AVRIL**

**23h** : Brûlage des bosses

## **MAURAGE**

### **DIMANCHE 13 AVRIL**

**10h30** : Rondeau des Amis du Plaisir

**11h30** : Remise des médailles - école communale

**18h** : Cortège - départ rue du Roeulx

**20h30** : Rondeau avec feu d'artifice - carrefour des rues Centrale et Boussoit

### **LUNDI 14 AVRIL**

**21h** : Cortège aux flambeaux - Rue du Roeulx

**22h30** : Rondeau avec feu d'artifice carrefour des rues Centrale et Boussoit

### **MARDI 15 AVRIL**

**22h** : Brûlage des bosses avec feu d'artifice

## LA LOUVIÈRE

# Fin du test mobilité dans le quartier de la rue Victor Boch : « On retourne à la situation initiale ! »

Le nouvel échevin de la Mobilité, Olivier Destrebecq, avait promis de mettre fin au test mobilité en cours autour de la rue Victor Boch. Vu le ras-le-bol des riverains et les contraintes de circulation autour du rond-point de l'Olive, la fin de ce test peu concluant a été actée par le Collège.

ARNAUD DUJARDIN

Pour rappel, un test de circulation de 6 mois a débuté depuis le 5 novembre 2024 dans le quartier de la rue Victor Boch à La Louvière. Plusieurs mesures de circulation ont été mises en place dans ce quartier comme la zone 30 et la mise en



O. Destrebecq : « La réflexion continue » © D.C.

sens unique des rues Clément Dambot et Victor Boch.

Et ce, afin de permettre le stationnement bilatéral dans le tronçon compris entre la place Brachet vers la rue Louis Bertrand et le tronçon compris entre la rue Victor Romain vers la rue du Gazomètre. L'objectif de ces mesures étant de ralentir la vitesse, réduire le trafic de transit et augmenter le nombre de places de stationnement.

Mais finalement les habitants et automobilistes y perdaient leur latin. Et les désagréments de circulation autour

du carrefour de l'Olive ont sonné le glas prématurément à ce test de mobilité peu concluant. « On siffle la fin de ce test sur ce quartier bien avant la deadline, mais cela n'empêche pas de continuer la réflexion afin de le sécuriser en matière de mobilité avec des dispositifs éventuels comme une zone 30, des chicanes, ralentisseurs ou autres », déclare l'échevin de la Mobilité, Olivier Destrebecq (MR).

« Ce test engendre en effet plus de désagréments que d'avantages. Nous tenons compte dans notre décision de l'avis des riverains, de la sécurité dans ce quartier et du report du trafic sur la périphérie de ce dernier. Finalement, cette situation crée aussi moins de places de parking qu'au préalable et plus d'embouteillages rue du Gazomètre et au carrefour de l'Olive avec un risque d'accidents plus accru », complète l'échevin. Olivier Destrebecq entend



La rue Boch ne sera plus en sens interdit depuis le Gazomètre. © A.Du

bien désengorger le carrefour de l'Olive où l'on observe parfois de longues files.

## UNE RUE ALTERNATIVE

Dans la mesure où l'on va revenir dans le quartier de Bouvy à la situation initiale d'avant le test, les conducteurs pourront à nouveau emprunter la rue Victor Boch depuis la rue du Gazomètre afin d'éviter le carrefour de l'Olive et se rendre vers Saint-Vaast.

Plus encore, une nouvelle rue a été ouverte juste avant le Gazomètre (en venant du rond-point de la piscine). Cette voie en sens unique permet de se diriger depuis la rue du Gazo-

mètre derrière la bibliothèque dans le quartier du Bocage afin de rejoindre la rue Edouard Anseele. Cette petite rue en zone 30 offre, avec la rue Victor Boch, une seconde alternative afin d'éviter le carrefour de l'Olive et fluidifier ainsi la circulation.

« Il faudra un renforcement de la signalétique pour bien faire comprendre aux automobilistes que cette rue est désormais accessible. Il est prévu aussi que le service infrastructure remette la signalétique des panneaux à l'initial dans le quartier de Bouvy pour le 14 février » conclut Olivier Destrebecq. ■

## TRAVAUX

## L'effondrement de la rue du Temple devrait être réparé pour le 14 février

Les dégâts impressionnants occasionnés par l'effondrement d'une partie de la rue du Temple seront bientôt oubliés. On annonce une fin de travaux prochaine.

Une fuite d'eau a provoqué un effondrement de la chaussée et des égouts à la rue du Temple à La Louvière le samedi 25 janvier. Des travaux ont été entrepris en urgence dès le jeudi suivant, avec des perturbations de circulation et une bifurcation organisée.

Une dizaine de mètres de longueur, près de 2 m de largeur



Wanty est à la manœuvre © A.Du

et 4,5 m de profondeur, la crevasse impressionnante avait été rebouchée en partie et en urgence par du sable.

« Les pluies abondantes de ces derniers jours ont visiblement fait effondrer les égouts et canalisations d'eau mises de

surcroît en situation de faiblesse, sans compter un affaissement des terres », nous avait expliqué l'échevin de la Mobilité, Olivier Destrebecq (MR). Depuis, une déviation a été mise en place pour accéder à la rue du Temple via la rue Fernand Clarat. Les commerces sont restés néanmoins toujours accessibles pendant la durée des travaux.

## PAS D'AUTRES DÉGÂTS

« Il faut réparer la route au moins sur trois mètres de large, l'espace sera sécurisé. Une discussion a aussi été entamée avec le Carrefour Market qui autorisera les riverains à se garer sur son parking ».

Renseignements pris, il semble que les travaux effec-

tués par Wanty avancent et que ceux-ci pourraient se terminer vendredi 14 février : « Le trou était profond, mais contrairement aux craintes, il ne semble pas y avoir d'autres dégâts que ceux constatés au départ. Le soubassement a été consolidé, la portion d'égouts et des canalisations d'eau également. Il reste encore à refaire la route sur une bonne partie de la bande de circulation », conclut Olivier Destrebecq.

Le scénario du pire prévoyait trois semaines de travaux, mais finalement en deux semaines la rue devrait retrouver son lustre d'antan.

En attendant, la déviation de circulation restera de mise jusqu'à la fin des travaux. ■

A.DU

## STRÉPY-BRACQUEGNIES

# Un sentier communal bientôt supprimé: « Ça fait 10 ans que personne ne l'emprunte... »

Une enquête publique annonce la suppression d'un sentier communal reliant la rue Sous-le-Bois et la rue Bois de Breucq. Voici l'explication d'Olivier Destrebecq (MR), échevin de la Mobilité à La Louvière.

KENNY HERBOT

Une récente enquête publique a été publiée et prévoit la suppression d'un

sentier à Strépy-Bracquegnies. Olivier Destrebecq, échevin à la ville de La Louvière s'en explique: « C'est un sentier très peu emprunté, voire pas du

tout. Ça fait bien dix ans que personne ne l'emprunte plus. » Le sentier concerné est le sentier communal n°51, reliant la rue Sous-le-Bois et la rue Bois de Breucq.

Cette décision se justifie donc aisément selon Olivier Destrebecq (MR), qui y voit plusieurs avantages: « Si on garde un sentier inutilisé, c'est un sentier qu'il va falloir entretenir. Mobiliser nos équipes pour cela, c'est une perte de temps et d'argent », déclare l'échevin. De plus, supprimer ce sentier permettra aussi d'éviter un phénomène qui s'amplifie



Olivier Destrebecq (MR), échevin de la Mobilité à La Louvière © David Claes

dans nos régions: « On évite également tout risque de dépôt sauvage », ajoute-t-il.

## RIVERAIN MÉCONTENT

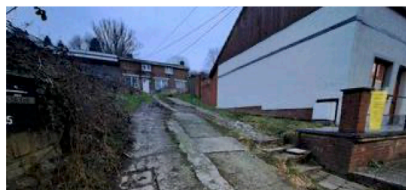
Si la décision semble unanime, un riverain a cependant exprimé son mécontentement concernant le projet de suppression de ce sentier. Selon O. Destrebecq, « Un riverain s'est inquiété, car il y a un mur en mauvais état. Il prétend que la suppression fragilisera ce mur », raconte-t-il.

L'échevin tient toutefois à rassurer le riverain: « Il est évident que, si besoin, nous mettrons

en place les dispositifs nécessaires, comme un talus par exemple », conclut l'échevin louviérois.

L'enquête publique sera clôturée le mardi 4 mars 2025 de 17h à 18h dans une salle de réunion au rez-de-chaussée de la Cité Administrative, Place Communale n°1 à La Louvière.

Le dossier peut être consulté au même endroit, au département Travaux à la cellule Voirie uniquement sur rendez-vous auprès du géomètre communal B. Van Derton au 064/27.78.86 ou par mail à l'adresse [b.vander-tonlalouviere.be](mailto:b.vander-tonlalouviere.be).



Un sentier qui serait peu usité à Strépy-Bracquegnies. © D.C.

## RESTONS EN CONTACT



0479 85 71 74

[odestrebecq@lalouviere.be](mailto:odestrebecq@lalouviere.be)



Vous ne souhaitez plus recevoir mes newsletters ?

[Se désinscrire](#)

© 2025 - Olivier Destrebecq